

## Le comptage de la faune sauvage va commencer



C'est la nuit que le protocole de comptage est établi, à bord de 4X4 et de spots puissants afin de dresser un état de la faune sauvage. Suivant les régions, ce sont de petits animaux ou de grands cervidés, mais la nature préserve ses populations.

La fédération de la chasse informe la Préfecture, la Gendarmerie, l'office national de la chasse et de la faune sauvage et les mairies des sorties prévues. Les habitants doivent aussi savoir qu'il ne faut pas s'inquiéter, ce ne sont pas des voleurs, des ovni ou des

braconniers. À partir du 19 février, ne soyez donc pas étonnés, vous qui habitez un petit coin de campagne, au creux d'un vallon ou à la cime d'une montagne, de voir apparaître un véhicule ainsi décoré. Quatre fois, vous verrez, entre 20h et 24h, les mardis et jeudis, un équipage de quatre ou cinq personnes, en quête d'animaux. Sur ce principe, ce sont 167 circuits, sur 4 341km soit un total de 17 364 km et 2 672 chasseurs bénévoles.

Chaque équipe est constituée d'un chauffeur qui connaît parfaitement le territoire, un chef de bord à son côté qui note les espèces vues et à l'arrière, deux personnes qui tiennent les projecteurs pour balayer les espaces traversés. Lors de ces sorties, les compteurs notent la présence de renards, de cerfs en très grand nombre, parfois en troupeau de 20

bêtes, d'un chevreuil qui saute d'un bord à l'autre, et d'un lièvre qui profite des grands espaces. Ainsi, la densité de chaque espèce est pratiquement exacte et permet de noter l'évolution de la population. Les études permettent aussi de noter la capacité de nourriture sur le territoire et la reproduction.

Cette expérience est formidable, elle ravit le regard et permet aussi de comprendre le fonctionnement de cette action. Voir les animaux dans leur biotope, discuter avec les chasseurs et faire connaissance avec leur passion ! Tout le monde est bienvenu.

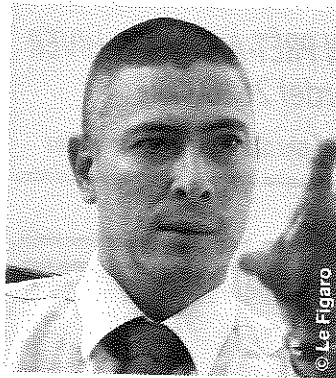
Contact: 04.75.81.51.20 ou 06.21.40.29.74 ou par mail [randon@chasseurs-drome.fr](mailto:randon@chasseurs-drome.fr)

C.L

(le Crestou du 8/02/2013)

## NOMINATION

# HUGUES MOUTOUH, NOUVEAU PRÉFET DE LA DRÔME



Le nouveau préfet de la Drôme vient d'être nommé, sur proposition du ministre de l'Intérieur, lors du conseil des ministres du 13 février. Il s'agit d'Hugues Moutouh. Docteur en droit et agrégé de droit public, il a été professeur en faculté. Il fut également entre 2005 et 2007 conseiller technique au cabinet de

Jean-Louis Borloo, alors ministre de l'emploi et de la cohésion sociale, puis de Nicolas Sarkozy au ministère de l'Intérieur.

Fin 2009, il est nommé préfet de la Creuse. En janvier 2011, il est nommé préfet hors cadre et rejoint l'Élysée comme conseiller pour les affaires juridiques et institutionnelles auprès de Nicolas Sarkozy. Après les présidentielles de 2012, il intègre le secteur privé comme avocat. Il fonde notamment en 2017 son cabinet de conseil en stratégie d'entreprise, Kairos Advisory.

Spécialiste des questions de sécurité, il vient de publier avec Jérôme Poirot et une équipe de cinq contributeurs le «Dictionnaire du renseignement».

Il prendra la suite du préfet Éric Spitz, qui quitte la Drôme cette fin de semaine pour rejoindre les Pyrénées-Atlantiques.

(le JDD du 15/02/2018)